



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 25 novembre 2019

Monsieur Xavier Leroux
Chargé d'Affaires – Centrales au Sol
Atrium du Millénaire
78 Allée John Napier – CS 60038
34060 Montpellier CEDEX 2

Transmission électronique : x.leroux@apexenergies.fr

Objet : réponse à votre questionnaire concernant la commune de Morcenx

Monsieur,

Je vous prie d'excuser cette réponse qui peut vous paraître tardive, mais il m'a fallu consulter plusieurs personnes avant d'arriver à une conclusion.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée en nous transmettant un plan de situation pour avis concernant un projet de champ photovoltaïque sur la commune de Morcenx (secteur de Morcenx Bourg).

Dans l'état de présentation je ne peux que vous conseiller de déposer un certificat d'urbanisme procédure B auprès de la mairie de Morcenx ; la Fédération SEPANSO 40 ne s'engagera pas sur une consultation de ce type

Je vous rappelle que le PLU de cette commune n'a pas classé ces terrains en zone affectée pour des opérations d'Energie renouvelable

De plus de par les recommandations régionales sur les projets photovoltaïques comme des orientations de la CDPENAF ce dossier obtiendrait très probablement un avis défavorable

Comme j'avais pu vous le dire dès le départ au téléphone, la SEPANSO ne cautionne pas ces projets au sol, mais comme le souhaite le cahier des charges de la CRE, est favorable à des solutions en toiture et en ombrières. Il y a encore beaucoup d'opportunités à cet égard dans notre département.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53

